



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 46294

Texte de la question

M. Bernard Saugey appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur le projet de création d'un label de Radios de découverte. Dans une déclaration à la presse du 30 janvier 1996, celui-ci a affirmé vouloir défendre la création d'un tel label. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir à quelle date sera signé le décret reconnaissant ce label de Radios de découverte.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient du rôle joué par les radios associatives dans le domaine de la découverte de nouveaux talents. L'action de promotion artistique qu'elles assurent bien souvent en amont de celui joué par les radios thématiques et généralistes - on peut même parler de complémentarité par rapport aux radios commerciales dans la mesure où certains groupes ont accédé à la notoriété grâce à une promotion active sur les antennes de nombreuses radios associatives - est reconnue dans les faits par les sociétés de production et certains réseaux qui construisent une partie de leur programmation à partir des nouveautés découvertes par ces antennes. La reconnaissance de ce rôle, par les professionnels eux-mêmes, ne pourra se concrétiser sans qu'il y ait, préalablement à une rationalisation des différentes aides actuelles ou en devenir, en direction des jeunes talents, une concertation sur ce sujet entre les différents partenaires de la filière, tant producteurs que diffuseurs.

Données clés

Auteur : [M. Saugey Bernard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46294

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6533

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 945